

PLAN DE PLAIDOYER DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE DU TCHAD EN FAVEUR DU FINANCEMENT DE LA COUVERTURE SANTE UNIVERSELLE (CSU)

2023 - 2024

I - CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PLAN DE PLAIDOYER

Le Tchad expérimente depuis 2011 la Stratégie Couverture Sanitaire Universelle afin de renforcer le système national de santé et d'améliorer les indicateurs de santé. Et pour cause : la couverture sanitaire universelle est une stratégie qui vise à créer des conditions pour que toutes les personnes et toutes les communautés bénéficient des services de santé dont elles ont besoin sans se heurter à des difficultés financières. Ces services de santé essentiels doivent être de qualité et inclure la promotion de la santé, la prévention, les traitements et les soins palliatifs. En accédant ainsi facilement aux services de santé, une population améliore sa productivité et partant sa contribution au bien-être familial et au développement communautaire et national pour sortir le pays de la pauvreté. C'est pourquoi la couverture universelle constitue une composante essentielle du développement durable, de réduction de la pauvreté et des inégalités sociales.

Cette stratégie ayant fait ses preuves sous d'autres cieux, le Tchad a décidé de l'expérimenter sur son territoire. En effet, au Tchad, la population est estimée en 2022 à près de 18 millions d'habitants dont la majorité vit dans l'extrême pauvreté (46,7% de la population vivent en dessous du seuil de pauvreté soit avec moins de 2 USD/jour) et fait face à de sérieux problèmes de santé. Cette importante frange de la population est exclue des services de santé, de la protection contre les risques financiers et de tout réseau social et familial. En outre, moins de 6% de la population est protégé par le mécanisme de protections financières (privés ou communautaires). La proportion du Budget de l'Etat dédiée à la santé est faible : 6,25% en 2017 et 4,73% en 2018, soit des dépenses de santé de moins de 4000 FCFA par habitant, loin du minimum (7000 à 21000) préconisé par l'OMS et la Banque Mondiale. Ce faible accès des populations aux soins est corrélé à des indicateurs préoccupants du pays en matière de santé : taux élevés de mortalité maternelle (860/100 000 Naissances vivantes) et de mortalité infanto-juvénile (133‰-EDS-MICS 2014-2015), une faible couverture vaccinale (22% d'enfants de 11 à 23 mois selon OMS et Unicef 2017), des ruptures fréquentes de stocks de médicaments essentiels génériques dans les formations sanitaires.

Par ailleurs, plus de 78 % de la population vivent en milieu rural et accèdent difficilement aux services de santé en raison de longues distances, de la répartition non équitable des formations sanitaires, de la pénurie du personnel de

santé qualifiée, de l'insuffisance des plateaux techniques, tout cela aggravé par l'apparition récurrente des épidémies.

Au vu de ces nombreux avantages qu'apporte la CSU, le Tchad s'est engagé, depuis quelques années, dans un processus de mise en place de la couverture Sanitaire Universelle, stratégie qui s'inscrit dans la vision Tchad 2030 et s'intègre dans le Plan National de Développement 2017-2021 (PND) : l'axe stratégique 4 du PND est consacré à l'amélioration de la qualité de vie des Tchadiens, la mise en œuvre du plan d'action de la politique nationale de protection sociale et le renforcement de la couverture sanitaire universelle.

Depuis 2016, des avancées sont enregistrées dans ce processus de la CSU engagé par le Gouvernement et appuyé par ses Partenaires Techniques et Financiers notamment le réseau P4H (OMS, AFD, Banque Mondiale, Coopération suisse...) et l'Union Européenne. Une Stratégie Nationale de la Couverture Sanitaire Universelle (SN-CSU) a été adoptée en 2015, suivi de la validation en 2016 d'un Plan Stratégique National. En outre, la Loi 035/PR/2019 du 05 août 2019 instituant une Couverture Santé Universelle au Tchad a été adoptée. Enfin, un cadre institutionnel et multisectoriel pour la coordination et l'élaboration des documents de politiques et stratégies (y compris le Dispositif de l'Assurance Santé) est mis en place. A cela s'ajoutent l'élaboration du panier de soins et la gratuité de soins d'urgence aux groupes cibles vulnérables, la réalisation de l'étude sur le mécanisme de gratuité de soins et son arrimage au régime 3 du Dispositif d'assurance Santé (DAS) destiné aux démunis.

La SN-CSU du Tchad est articulée autour de six axes : (i) développer des mécanismes contre les risques financiers, (ii) utiliser les ressources plus efficacement et plus équitablement (iii) favoriser le partenariat public-privé, (iv) prévenir des risques ayant une incidence sur la santé, (v) prendre en compte les souhaits de la population, (vi) mobiliser les ressources financières pour la couverture universelle.

Dans le sillage de ce processus de mise en place de la CSU, une initiative a été lancée en vue d'optimiser la contribution des OSC à la Santé Couverture Universelle. Cette initiative est appuyée par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, le Mécanisme Mondial de Financement (GFF), le Global Fund Advocates Network Africa, Gavi, le Partenariat RBM pour mettre fin au paludisme, CS4ME Impact Santé Afrique et UHC 2030. Dans ce cadre, un programme de renforcement des capacités des organisations de la société civile sur le financement de la santé et la CSU a été organisé dans des pays francophones d'Afrique subsaharienne dont le Tchad entre 2020 et 2021. Ce programme vise entre autres objectif, celui de développer en œuvre un Plan d'action national de plaidoyer des OSC pour favoriser la mobilisation des ressources en faveur de la CSU et ancrer la culture de redevabilité dans la gestion

de ces ressources. Ainsi se justifie l'élaboration du présent plan de plaidoyer qui couvre la période 2023-2024

II - RECAPITULATIF DES PRINCIPAUX PROBLEMES DE PLAIDOYER

Les précédentes formations des OSC dans le cadre de cette initiative et l'état des lieux ci-dessus ont permis d'identifier les principaux problèmes de plaidoyer suivants, en lien direct avec la mise en œuvre de la CSU :

2.1 un faible niveau de financement de la santé sur les ressources propres de l'Etat (moins de 10% du budget national) ;

2.2 un appui encore insuffisant des PTF : mis à part le réseau P4H (OMS, AFD, Coopération Suisse, la Banque Mondiale, la coopération Allemagne...) et l'Union Européenne. Les partenaires tels que les assurances privées, les associations et les mutuelles de santé sont insuffisamment mobilisés.

2.3 La couverture sanitaire universelle exige un accueil sans faille dans le processus d'accréditation des formations sanitaires ; or l'accueil dans les formations sanitaires au Tchad reste un défi à relever ; par ailleurs, les notions de la CSU sont peu appropriées par les personnels de santé.

2.4 la persistance de perceptions et croyances socioculturelles hostiles aux services socio-sanitaires ; en outre, les populations sont plus enclines à se regrouper pour recevoir des appuis financiers ou matériels et moins pour des messages de sensibilisation, conséquence d'une faible implication des entités influentes dans les communautés en matière de communication pour la santé.

III -OBJECTIFS DU PLAN DU PLAIDOYER

3.1 BUT DU PLAIDYER

Mettre à contribution une forte synergie des organisations de la société civile en vue d'accélérer la mise en œuvre optimale de la Couverture Sanitaire Universelle au Tchad.

3.2 OBJECTIF GENERAL

D'ici la fin de la Transition, amener le Gouvernement tchadien à octroyer au moins 10% de son budget pour le financement du secteur de la santé, dont une proportion conséquente pour la mise en œuvre de sa Stratégie nationale Couverture Sanitaire Universelle

3.3 OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Créer une coalition de plaidoyer des OSC et renforcer les capacités de ses membres pour la mise en œuvre du plan de plaidoyer en faveur de la CSU

- Développer des actions de plaidoyer ciblant les décideurs nationaux en vue de renforcer l'engagement politique en faveur de la SN-CSU et d'optimiser les financements sur les ressources nationales de sa mise en œuvre;
- Amener les PTFs, y compris le secteur privé au Tchad, à maximiser leur appui à la mise en œuvre de la SN-CSU au Tchad
- Mobiliser et motiver les prestataires des soins de santé pour leur meilleure contribution à la mise en œuvre de la SN-CSU
- Mobiliser et impliquer les leaders communautaires (religieux, traditionnels, associations...) et les ONG pour la sensibilisation des communautés afin que celles-ci adhèrent et participent aux activités de mise en œuvre de la SN-CSU
- Mettre à contribution les médias de masse (Radio, Télé, internet, Presse écrite, Téléphonie mobile...) pour transmettre des messages de plaidoyer aux décideurs et aux PTF

IV - RESULTATS ATTENDUS

- D'ici la fin de la Transition, le Gouvernement tchadien affecte au moins 10% de son budget national au financement du secteur de la santé et assure une mise en œuvre optimale de la Stratégie nationale Couverture Sanitaire Universelle
- Une coalition de plaidoyer constituée des OSC et d'autres acteurs mènent des activités de plaidoyer en faveur de la SN-CSU
- les PTFs, y compris le secteur privé, maintiennent leur intérêt pour la SN-CSU et améliorent leur appui pour sa mise en œuvre ;
- Les leaders communautaires et les médias de masse participent aux activités de mise en œuvre de la CSU

V- LES PARTIES PRENANTES

5.1 LES DECIDEURS

Ce groupe de parties prenantes est constitué de toutes les entités et structures qui ont une responsabilité à différents niveaux dans la mise en œuvre de la SN-CSU:

- ✓ le Haut Comité Interministériel, le Comité Technique de suivi, la Cellule interministérielle de Coordination de la structure la Couverture Sanitaire Universelle appuieront la coalition de plaidoyer des OSC pour la mise en œuvre du plan de plaidoyer (facilitation, fonctionnement, logistique, contacts, documentation...)
- ✓ Tous les Ministères impliqués (Santé Publique ; Femme, Action Sociale et Solidarité Nationale, Finances et Budget, Économie et Planification du Développement) seront responsables des décisions et de leur exécution en

matière de textes relatifs à la SN-CSU et à l'allocation des ressources nationales suffisantes pour sa mise en œuvre.

- ✓ Les législateurs : l'Assemblée Nationale (Conseil National de Transition), notamment le Président du CNT et les Présidents des Commissions, seront des cibles d'activités de plaidoyer pour qu'ils veillent à l'adoption et l'application des textes relatifs à la SN-CSU et soutiennent l'allocation et l'exécution d'un budget subséquent pour le financement de la SN-CSU

5.2 LES PARTENAIRES ET LES FOURNISSEURS DE SERVICES

- ✓ Les Partenaires Techniques et Financiers, notamment l'OMS, la Coopération Suisse, l'AFD (Agence Française de Développement), la Banque mondiale, la Coopération allemande et les autres membres du Réseau P4H (Providing for Health), l'Union européenne et d'autres partenaires potentiels dans le cadre bilatéral ou multilatéral seront les audiences privilégiées des activités de plaidoyer pour l'appui technique et financier à la SN-CSU ;
- ✓ le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, le Mécanisme Mondial de Financement (GFF), le Global Fund Advocates Network Africa, Gavi, le Partenariat RBM pour mettre fin au paludisme, CS4ME Impact Santé Afrique et UHC 2030 apporteront un appui approprié à la coalition des OSC pour l'opérationnalisation du Plan de plaidoyer ;
- ✓ Dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP), le secteur privé (entreprises de production et de services telles que les sociétés de téléphonie mobile, de construction, de fabrication et de distribution de produits pharmaceutiques...) feront l'objet d'activités de plaidoyer intenses et bien ciblées pour les amener à contribuer à la mise en œuvre de la CSU ;
- ✓ **les prestataires des soins de santé.** Ce groupe d'acteurs sera crucial pour la réussite de la mise en œuvre de la SN-CSU. Pour ce faire, il sera concernés par des activités de mobilisation et de renforcement des capacités ;
- ✓ Les médias devront être mobilisés dans un cadre de partenariat dynamique pendant toute la durée de la mise en œuvre du plan de plaidoyer, notamment pour transmettre des messages de plaidoyer aux audiences cibles;
- ✓ Les entités influentes dans les communautés (leaders religieux, traditionnels, associations, société civile ONG locales ...) contribueront également à la mise en œuvre de la CSU, notamment en s'impliquant dans la sensibilisation des communautés. Pour ce faire, elles sont préalablement visées par des activités de mobilisation et de renforcement des capacités.

5. 3 LES BENEFICIAIRES

Le but ultime de la SN - SCU est d'améliorer la santé des populations tchadiennes à travers leur large accès aux services de santé de qualité. Cela implique que ces populations aient une perception positive de cette stratégie, y adhèrent et participent à sa mise en œuvre, notamment en utilisant de façon optimale les services offerts. Cela implique que ces populations soient informées et sensibilisées sur toute action relative à la SN-SCU. Dans le cadre de ce plan de plaidoyer, des informations et des messages de sensibilisation leur seront fournis par les entités influentes et les médias de masse, et au besoin, ces bénéficiaires seront mobilisés pour des actions de plaidoyer (campagnes).

VI - STRATEGIES

6.1 Constitution et renforcement des capacités d'une coalition :

ACTIVITES

- Organiser une réunion pour la mise en place de la coalition (bureau, documents de base, plan d'action, moyens de fonctionnement...)
- Organiser une session de formation des membres de la coalition sur les aspects suivants du plaidoyer :
 - technique de plaidoyer
 - analyse des parties prenantes,
 - identification des approches et conception des messages
 - Répartition des rôles des membres de la coalition.

6.2 Plaidoyer national

Des activités de plaidoyer seront développées notamment en vue (i) du maintien et de la concrétisation de l'engagement politique en faveur de la mise en œuvre de la SN CSU, (ii) de la mobilisation des ressources optimales nécessaires à la mise en œuvre de la SN-CSU, (iii) de la mise à contribution du secteur privé pour le financement de la SN-CSU et (iv) de l'implication du Parlement dans la mise en œuvre de la SN-CSU.

ACTIVITES

- Obtenir au moins un entretien avec le Président de la République
- Organiser une rencontre avec le Premier Ministre
- Obtenir des entretiens avec les membres du Gouvernement les plus concernés par la SN-CSU : Santé, Action sociale, Finances...
- Organiser une journée de réflexion avec le président de l'Assemblée nationale, les présidents des Commissions, les présidents des groupes parlementaires et

les membres du Bureau du Réseau des parlementaires en population et développement.

- Organiser une rencontre d'une journée avec chacune des trois principales organisations religieuses : Conseil Supérieur des Affaires Islamiques, Conférence des Evêques, Entente des Eglises et missions Evangéliques du Tchad
- Organiser une rencontre d'une journée avec les leaders de l'organisation des chefs traditionnels du Tchad (ACTT)

6.3 Plaidoyer de proximité

ACTIVITES

Organiser des réunions de réflexion dans chaque région avec les décideurs locaux (Gouverneurs, SG/Régions, Préfets, SG/Départements, sous-préfets), les Chefs traditionnels et des leaders des Associations des femmes et des jeunes pour leur adhésion et leur soutien à la mise en œuvre de la SN-CSU

6.4 Actions d'appui au plaidoyer

ACTIVITES

6.4.1 Réaliser des émissions radiophoniques et télévisuelles, articles de presse dans les principaux journaux et dîners de presse sur un thème précis relatif la SN-CSU avec des personnalités de haut niveau (P CNT, Ministres, RR des Institutions Internationales, SG des ministères, etc.) face aux journalistes et Patrons des médias :

- Diffuser une émissions par mois sur les antennes de trois radios
- Diffuser une émissions par mois à la télé nationale
- Publier (alternativement un article/communiqué de presse par mois dans 3 journaux
- Organiser quatre (4) dîners de presse avec la présence des Conseillers de la Transition, des membres du Gouvernement et des PTF

6.4.2 organiser des conférences débats sur la SN-CSU lors de la commémoration des événements en rapport avec la santé (Journée Internationale de la santé, Journée du SIDA, journée de la population, Quinzaine de Promotion de la santé Reproductive, Maternelle, Néonatale, Infantile, de l'Adolescent, et de la Planification Familiale ...)

6.4.3 Créer des partenariats pour la diffusion des messages à travers les Réseaux Sociaux (Plate forme d'échanges, Campagne Youtube et Google...)

6.4.4 Produire des dépliants et des supports de visibilité

- 6.4.5 Élaborer des documents de mobilisation des ressources pour l'implémentation des activités du plan de plaidoyer
- 6.4.6 Organiser des réunions de suivi et évaluation des activités de plaidoyer, de révision des messages et de réactualisation des plans d'action

MATRICE DE DÉVELOPPEMENT DU PLAN DE PLAIDOYER 2023-2024									
ACTIVITÉS	RÉSULTATS	INDICATEURS	CHRONOGRAMME						
			T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7
STRATÉGIE 1 : Création et renforcement des capacités d'une coalition									
1.1 Former pendant 5 jours les membres de la coalition sur les techniques de plaidoyer, constituer le Bureau de la Coalition et élaborer le plan d'action annuel de la coalition.	30 membres de la coalition formés aux techniques de plaidoyer et à la compréhension commune de la SN-CSU et sont aptes à conduire efficacement le processus de plaidoyer; les messages sont formulés, le bureau de la coalition est constitué et le Plan d'action annuel de la Coalition élaboré	Nombre de membres de la coalition formés aux techniques de plaidoyer Existence d'une coalition opérationnelle Existence d'un rapport de formation	X						
STRATÉGIE 2 : Organisation des activités de plaidoyer au niveau national									
2.1 Obtenir une audience du Président de la République	Audience obtenue. Le PR s'engage à tenir son engagement pour la mise en œuvre de la SN- SCU et à veiller pour que des ressources adéquates soient allouées à cet effet	Existence d'un rapport d'audience avec le PR			X				

2.2 Obtenir une rencontre avec le Premier Ministre	Rencontre organisée. Le PMT s'engage à veiller pour une budgétisation conséquente en faveur de la santé et en particulier pour le financement de la SN-CSU	Existence d'un rapport d'audience avec le PR		X							
2.3 Obtenir des entretiens avec les membres du Gouvernement les plus concernés par la SN-CSU : Santé, Action sociale, Finances, Plan...	Une rencontre organisée avec chacun des départements ministériels concernés par la mise en œuvre de la SN - CSU. Les Ministres s'engagent à appuyer une budgétisation adéquate de la SN - CSU et à mobiliser des partenaires supplémentaires pour son accompagnement	Existence de rapports de rencontres avec les Ministres	X	X	X	X					
2.4 Organiser une journée de réflexion avec le PCNT en présence des présidents des Commissions et des groupes parlementaires ainsi que des membres du Réseau des parlementaires en population et développement.	Une réunion de plaidoyer organisée. Les Parlementaires s'intéressent et s'engagent à soutenir un budget adéquat pour le financement de la SN-SCU	Existence d'un rapport de rencontres avec les Parlementaires			X						

<p>2.5 Organiser une rencontre d'une journée avec les organisations des trois principales religions : Conseil Supérieur des Affaires Islamiques, Conférence des Evêques, Entente des Eglises et missions Evangéliques du Tchad</p>	<p>Les leaders du CSAI, la Conférence des Evêques du Tchad et les leaders de l'EEMET ont pris part à la journée de réflexion et s'engagent à plaider auprès du PR et du PM pour la mise en œuvre de la SN-CSU</p>	<p>Existence d'un rapport de rencontres avec les chefs traditionnels</p>			X				
<p>2.6 Organiser une rencontre d'une journée avec les leaders de l'organisation des chefs traditionnels du Tchad</p>	<p>Les chefs traditionnels du Tchad sont mieux informés du contenu de la SN-CSU et s'engagent à soutenir sa mise en œuvre</p>	<p>Existence d'un rapport de rencontres avec les chefs traditionnels</p>			X				
<p>STRATEGIE III Plaidoyer de proximité</p>									

3.1 Organiser des réunions de réflexion d'une journée dans chaque Province avec les décideurs locaux les Chefs traditionnels et des leaders des OSC au niveau des Régions pour leur adhésion et leur soutien à la mise en œuvre de la SN-CSU	Réunions organisées dans chaque Province ciblant les responsables administratifs provinciaux, les Chefs traditionnels et les leaders des Associations des femmes et des jeunes qui s'engagent à soutenir la mise en œuvre de la SN-CSU	Nombre de réunions organisées Existence de rapports de réunions		X	X	X	X	X		
STRATEGIE IV : Actions d'appui au plaidoyer										
4.1 Diffuser une émissions par mois sur les antennes de trois radios (RNT, DJA FM, FML)	54 émissions radio (magazines, chroniques, micro trottoir, débats, reportage) produites et diffusées en appui aux activités de lobbying et de plaidoyer	Nombre d'émissions produites et diffusées par chaque radio Existence des rapports des régies d'antenne		X	X	X	X	X	X	

4.6 Produire 10 000 dépliants	10 000 dépliants produits pour soutenir la campagne de plaidoyer	Nombre de dépliants produits	X								
4.7. Élaborer des documents de mobilisation des ressources pour l'implémentation des activités de plaidoyer	Documents de mobilisation des ressources disponibles	Existence des documents de mobilisation des ressources	X			X					
4.8 Organiser des réunions de suivi et évaluation des activités de plaidoyer, de révision des messages et de réactualisation des plan d'action	Les activités sont évaluées les révisés et le plan d'action réactualisé	Existence du document de messages clés		X	X	X	X	X	X	X	X

ORIENTATIONS POUR L'ELABORATION DES MESSAGES

SLOGAN : « Couverture Santé Universelle pour tous, partout et en tout temps au TCHAD »

GENERALITES SUR LA CSU.

C'est quoi la CSU ? Une stratégie visant l'accès de toutes les populations aux services de santé de qualité et à des coûts raisonnables grâce à un système de solidarité. La CSU couvre tous les services essentiels de santé : promotion, prévention, traitement, soins palliatifs...

- Accès de tous aux services de soins de santé de qualité ;
- L'équité d'accès aux soins;
- Solidarité : mutualisation des risques au profit des plus démunies
- L'individu doit être protégé contre les risques financiers, et en particulier qu'il faut limiter, voire éviter le paiement direct des prestations de santé au point de consommation
- Favoriser l'accès aux prestations de santé des plus pauvres et vulnérables
- Le bon accueil des malades
- Mettre l'accent sur la qualité de soins

Pourquoi la CSU ?

- Permet à la population d'avoir accès aux services de santé de qualité pose problème sans placer l'individu dans une situation financière difficile
- Permet de protéger la population contre le risque ayant une incidence sur la santé
- met un accent particulier sur l'équité et la solidarité

Quelle est l'importance de la SCU pour le pays ?

Elle contribue à améliorer les conditions de vie de la population et à réduire la pauvreté : l'accès aux services de santé permet aux gens d'être plus productifs et de contribuer plus activement à la vie familiale et communautaire. Il permet également aux enfants d'aller à l'école et d'apprendre. En même temps, la protection contre le risque financier évite d'acculer les gens à la pauvreté s'ils doivent payer les services de leur poche.

Comment fonctionne la CSU ?

Expliquer les trois « Régimes ». Expliquer comment est déterminée la qualité des assurés AMED. Les critères d'identification, les conditions d'accès, les règles d'affiliation et d'immatriculation, les ressources du Régime AMED

MESSAGES CIBLANT LES ENTITES INFLUENTES DANS LES COMMUNAUTES(LEADERS RELIGIEUX, TRADITIONNELS, ASSOCIATIONS, ONG LOCALES

- Expliquer ce que c'est que la CSU et son importance pour le pays et les communautés : c'est une stratégie visant l'accès de toutes les populations à des services de santé de qualité et à des coûts raisonnables, grâce à un système de solidarité nationale où les plus nantis aident les plus démunis. La SCU couvre tous les services de essentiels de santé : promotion, prévention ; traitement,

soin palliatif... Elle contribue à améliorer les conditions de vie de la population et à réduire la pauvreté

- **Expliquer son fonctionnement et les avantages** : expliquer les trois « Régimes », les services offerts, la qualité des prestations
- **Identifier les responsabilités et les rôles des leaders communautaires, traditionnels et religieux dans la mise en œuvre de la CSU** : Sensibilisation, mobilisation des communautés, participation aux différentes activités

MESSAGES CIBLANT LES PARTENAIRES TECHNIQUES FINANCIERS

Convaincre les PTFS à apporter une contribution optimale pour la mise en œuvre de la SN-CSU :

- Montrer aux Partenaires Techniques et Financiers que la CSU n'est pas seulement l'affaire de l'Etat mais implique tous les acteurs y compris les PTFS
- Amener les PTFs à mobiliser les ressources nécessaires pour la mise en œuvre effective de la CSU
- Inciter au renforcement des mécanismes de suivi face aux engagements pris par les partenaires en faveur de la CSU
- amener les PTF à soutenir et appuyer les activités de OSC en faveur de la CSU

MESSAGES POUR FOURNISSEURS DES SERVICES (SOCIETES DE TELEPHONIES MOBILES, PARTENARIAT -PUBLIC-PRIVE - PPP)

- Impliquer les fournisseurs des services dans le cadre de la mise en œuvre de la SN-CSU (véhiculer des messages, distribuer des médicaments, sensibiliser les populations...) en fonction de leurs spécificités.
- Amener les fournisseurs de services divers à comprendre qu'ils ne sont pas seulement bénéficiaires : ils doivent aussi être des éléments actifs dans le cadre de la mise en œuvre de la CSU
- Impliquer les fournisseurs de service divers dans des événements clé en relation avec la SCU

LES PRESTATAIRES DES SOINS DE SANTE

- Sensibiliser les prestataires sur la prévention et la prise en charge de qualité.
- Amener les prestataires de soins à respecter les protocoles et pratique de promotion et de prévention (ORDINOGRAMME)
- Faire comprendre aux prestataires de soins que Fournir des soins de qualité est indispensable pour mettre la population en confiance et sur le bien-fondé de la CSU

MESSAGES DECIDEURS

Amener les décideurs à concrétiser leur engagement en assumant leurs responsabilités dans la mise en œuvre de la SN-CSU : mobilisation des ressources, création d'un environnement juridique favorable. Engagements politiques et internationaux à tenir pour une crédibilité interne et externe. Lutter contre la pauvreté, améliorer les conditions de vie des populations et partant, améliorer les niveaux indicateurs socioéconomiques du Tchad qui sont à la traine.

ESTIMATION BUDGET DU PLAN DE PLAIDOYER 2023-2024

I Création et renforcement des capacités d'une coalition

Durée de la Formation : 5 jours ; nombre des participants : 30 ; **Coût de la formation : 2 350 000**

- Frais de déplacement : $5\ 000 \times 30 \times 4 = 600\ 000$
- Fournitures : bloc-notes = 100 000
- Honoraires des formateurs : $150\ 000 \times 2 \text{ pers} = 300\ 000$
- Pause-café et pause déjeuner : $6\ 500 \times 40 \times 5 \text{ jrs} = 1\ 300\ 000$
- Imprévus = 50 000

II Plaidoyer national

2.1 Un entretien avec le Président de la République, rencontres avec le Premier Ministre, entretiens avec les membres du Gouvernement les plus concernés par la SN-CSU : Provision pour déplacement (3 personnes) et communication : **500 000 F CFA**

2.2 Organiser une journée de réflexion avec le président de l'Assemblée nationale, une journée avec chacune des organisations des trois principales religions, une journée avec les leaders de l'organisation des chefs traditionnels du Tchad : provision pour frais déplacement et communication des membres de la coalition, frais de pause-café, fournitures et Couverture médiatique : **2 500 000 FCFA**

3 III Plaidoyer de proximité

Organiser des réunions de réflexion dans chaque Région (une réunion par Région/50 participants) avec les décideurs locaux (Gouverneurs, SG/Régions, Préfets, SG/Départements, sous-préfets), les Chefs traditionnels et des leaders des Associations des femmes et des jeunes pour leur adhésion et leur soutien à la mise en œuvre de la SN-CSU

Provision pour (i) frais de déplacement et de communication des membres de la coalition, (ii) frais de déplacement et de communication des audiences cibles, (iii) frais de pause-café (iv) frais de fournitures et frais de Couverture médiatique

Déplacement audiences = 11 500 000 ; Déplacement coalition = 2 300 000 ; de pause-café = 3 450 000 ; fournitures = 2 875 000 ; Couverture médiatique = 2 300 000 **TOTAL = 22 425 000**

4 ACTIONS D'APPUI AU PLAIDOYER

4.1 Réaliser des émissions radiophoniques et télévisuelles, articles de presse dans les principaux journaux et dîners de presse sur un thème précis relatif la SN-CSU avec des personnalités de haut niveau (P CNT, Ministres, RR des Institutions Internationales, SG des ministères, etc.) face aux journalistes et Patrons des médias :

- Diffuser une émissions par mois sur les antennes de trois radios (RNT, DJA FM, FML) 54 émissions X 100 000 = 5 400 000 F CFA
- Diffuser une émissions par mois à la télé nationale : 18 émissions x 500 000 = 9 000 000 F CFA
- Publier (alternativement un article/communiqué de presse par mois dans 3 journaux / 20 ART x 100 000 = 2 000 000 F CFA
- Organiser quatre (4) dîners de presse avec la présence des Conseillers de la Transition, des membres du Gouvernement et des PTF/ 4 DP X 2 500 000 = 10 000 000 F CFA

4.2 organiser des conférences débats sur la SN-CSU lors de la commémoration des événements en rapport avec la santé (Journée Internationale de la santé, Journée du SIDA, journée de la population, Quinzaine de Promotion de la santé Reproductive, Maternelle, Néonatale, Infantile, de l'Adolescent, et de la Planification Familiale ...) (6 conférences débats). Déplacements, couverture médiatiques, intervenants collation : 1 200 000 x 6 = 7 200 000 F CFA

4.3 Produire des dépliants (10 000) et des supports de visibilité (3000 gadgets tee shirts) : (10 000 ex x 500) + (3 000 ex x 2000) = 11 000 000 F CFA

4.4 Créer des partenariats pour la diffusion des messages à travers les Réseaux Sociaux (Plate forme d'échanges, Campagne Youtube et Google...) Provision de 2 500 000 F CFA

4.5 Élaborer des documents de mobilisation des ressources pour l'implémentation des activités du plan de plaidoyer : frais d'appui par un consultant et frais de réunion de validation : 750 000 F CFA

4.6 Organiser des réunions de suivi et évaluation des activités de plaidoyer, de révision des messages et de réactualisation des plan d'action. déplacement, jeton de présence, communication membres coalition : 200 000 x 8 réunions = 1 600 000 FCFA

TABLEAU RECAPITULATIF DU BUDGET PLAN DE PLAIDOYER DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE DU TCHAD EN FAVEUR DU FINANCEMENT DE LA COUVERTURE SANTE UNIVERSELLE (CSU) 2023 - 2024

STRATEGIE	ACTIVITES	DEPENSES ESTIMEES (En F CFA)
I Création et renforcement des capacités d'une coalition	1.1 Formation de la Coalition	<u>2 350 000</u>
II Plaidoyer national	2.1 Entretien avec le Président de la République, rencontres avec le Premier Ministre, entretiens avec les membres du Gouvernement les plus concernés par la SN-CSU : Provision pour déplacement (3 personnes) et communication ;	<u>500 000</u>
	2.2 Organiser une journée de réflexion avec le président de l'Assemblée nationale, une journée avec chacune des organisations des trois principales religions, une journée avec les leaders de l'organisation des chefs traditionnels du Tchad	<u>2 500 000</u>
III Plaidoyer de proximité	3.1 Organiser des réunions de réflexion dans chaque Région (une réunion par Région/50 participants) avec les décideurs locaux (Gouverneurs, SG/Régions, Préfets, SG/Départements, sous-préfets), les Chefs traditionnels et des leaders des Associations des femmes et des jeunes pour leur adhésion et leur soutien à la mise en œuvre de la SN-CSU	<u>22 425 000</u>

IV Actions d'appui au plaidoyer	4.1 Produire/diffuser des émissions Radios	<u>5 400 000</u>
	4.2 Produire/diffuser des émissions à la télé nationale	<u>9 000 000</u>
	4.3 Produire/publier articles dans les journaux	<u>2 000 000</u>
	4.4 Produire des dépliants et des gadgets de visibilité	<u>11 000 000</u>
	4.5 Organiser des dîners/déjeuners de presse	<u>10 000 000</u>
	4.6 Créer des partenariats pour la diffusion des messages à travers les Réseaux Sociaux	<u>2 500 000</u>
	4.7 Élaborer des documents de mobilisation des ressources pour l'implémentation des activités du plan de plaidoyer	<u>750 000</u>
	4.8 Organiser des réunions de suivi et évaluation des activités de plaidoyer, de révision des messages et de réactualisation des plan d'action.	<u>1 600 000</u>
COÛT GENERAL		<u>70 025 000</u>

